

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	20 (1932)
Heft:	379
 Artikel:	A travers les sociétés
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-260700

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ceker, ce sera la faute des peuples, qui ne doivent pas laisser s'endormir l'opinion publique, faute de quoi tout finira en rhétorique!...» Et la façon dont cette opinion publique doit se manifester a fait, à la suite de cet exposé, l'objet d'un intéressant échange de vues, dont le compte-rendu nous entraînerait malheureusement trop loin pour la place dont nous disposons, mais sur les détails duquel nous pourrons peut-être revenir aussi un jour.

Après l'intermède d'un thé au Club International qui permit aux participantes à la Conférence de continuer une discussion animée et de prendre mieux contact entre elles, la séance recommença avec un second exposé du baron de Rheinbaben (Allemagne): *Trafic, et limitation des armes, des munitions et du matériel de guerre*. L'orateur, qui s'exprimait dans un anglais impeccable présente une vue d'ensemble fort intéressante des efforts déjà tentés dans ce domaine de la limitation, qui l'heure avancée ne permet malheureusement pas de discuter, diverses réunions privées étant prévues pour ce même soir.

M. de Madarigga, ambassadeur d'Espagne à Paris, l'écrivain spirituel et raffiné, et le politiste clairvoyant, ayant été malheureusement empêché au dernier moment de parler le dimanche après-midi de l'*Organisation de la Paix*, un temps plus long fut accordé de ce fait à la question du *Désarmement moral*, que Mrs. Corbett Ashby, membre de la sous-Commission de la Conférence du Désarmement qui étudiait cette question, avait accepté de traiter. Mrs. Ashby ayant bien voulu nous confier ses notes, nous publierons dans notre prochain numéro un compte-rendu détaillé de cet exposé, fait avec conviction, clarté et vie, et qui aurait prouvé, si cela était nécessaire, la capacité des femmes à s'occuper de politique. Car

ce que nous avons apprécié, aussi bien dans cet exposé que dans la discussion qui l'a suivi, c'est le niveau auquel s'est maintenu l'atmosphère, alors qu'il est si facile pour des orateurs moins en contact avec la politique et l'économie politique internationales de se perdre dans des banalités sentimentales, en parlant de ce désarmement moral, qui risque parfois beaucoup de n'être qu'un moyen dilatoire pour camoufler l'échec du désarmement matériel.

Cette Conférence étant une Conférence d'études, aucune résolution n'a été votée à son issue, mais il a été annoncé que, puisque cette initiative avait rencontré pareil accueil, l'idée pourra en être reprise une seconde fois. Disons encore que, soit le samedi, soit le dimanche, des lundis animés au Club international avaient réuni la majorité des participantes: le premier fut présidé par Miss Dingman, qui exposa en termes excellents l'activité du Comité International féminin pour le Désarmement qu'elle préside; et le second par Mme C. d'Arcis, trésorière de ce même Comité, qui réussit à présenter et à faire parler dans le délai de temps fixé les déléguées de chacune des organisations internationales constitutives de ce Comité, sur leur activité au cours de ces derniers mois. Enfin, la veille, la réunion familiale hebdomadaire du vendredi soir organisée par le Comité, nombreuse d'une quarantaine de personnes, avait été consacrée à une discussion préalable de la question du désarmement qualitatif et quantitatif, sous la direction de Mme Schreiber-Favre et de Miss K. Courtney. On le voit: cette fin de semaine à Genève a été bien remplie pour toutes celles de nos féministes qui ont à cœur leur responsabilité en matière de paix.

J. GUEYBAUD.

heureuse initiative, a vu s'accumuler 1200 kilos de marchandises les plus diverses offertes par toutes les classes de la population et qui ont été distribuées aux chômeurs.

A la Vallée de Joux, même préoccupation. Un foyer chauffé, avec machine à coudre, fer à repasser, lecture, gramophone, causeries, ouvert pour 50 chômeuses, a été si peu fréquent qu'il a fallu le fermer; la plupart des chômeuses ont trouvé de l'occupation ménagère à la plaine ou en Suisse allemande. Les milliers de cocardes vertes et blanches portées par les Vaudois le 14 avril dernier ont été confectionnées par les chômeuses de la Vallée, ce qui a permis de remettre à chacune une trentaine de francs. La Société de couture de l'Union a confectionné des ballots de vêtements distribués à de nombreuses institutions. La situation des chômeurs (horlogerie) reste tragique; chacun s'ingénie à s'occuper, ainsi cet ouvrier qui fabrique de petits lutins à l'usage de celles qui lisent en tricotant ou qui lisent au lit, ou cet autre qui a inventé une clé de sûreté bloquant la serrure et empêchant tout cambriolage.

Au programme de la réunion figuraient deux travaux, Mme Curchod-Seretan (Lausanne), présidente de l'Association internationale des Amies de la Jeune fille, a fait l'histoire de la *Maison d'Education, les Mûriers*, près Grandson, pour jeunes filles anormales qu'on ne peut laisser sans protection. Mmes Curchod et Siordet, émues par divers scandales, fortes de l'appui des autorités et des pasteurs, ouvrirent le 7 février 1919, la maison de la Mothe, près Vuiteboeuf, avec six jeunes filles. L'œuvre grandit, prospère, dut s'installer aux Mûriers, près de Grandson et patiemment éduque, instruit, donne un métier à des jeunes filles anormales, malades souvent, à l'hérité lourde, qui, lancées dans la vie, y seraient la proie des méchants et succomberaient à la première parole un peu tendre. Il faudrait les garder aux Mûriers, et pour cela, il faut construire une deuxième maison, et l'association ne possède pas de capital.

Au début de l'après-midi, M. Arthur Freymond directeur de l'Assurance mutuelle vaudoise, à Lausanne, parlant de l'*assurance et de la mortalité publique*, sut montrer avec tact les abus qu'entraîne l'assurance. Et cependant elle est préférable à l'assistance, mais il faudrait, par un travail d'éducation, résister à la tentation d'en profiter et veiller à la démoralisation des milieux intéressés à l'assurance. M. Freymond donna aussi quelques renseignements sur l'assurance mixte (accidents et maladies) pour le personnel domestique qu'il vient de créer, sujet qui intéressait tout particulièrement son auditoire.

Parlant au nom du Cartel romand d'Hygiène sociale et morale, M. Maurice Veillard a signalé, pour le premier trimestre de 1932, une fâcheuse recrudescence des maladies vénériennes.

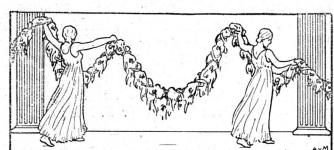
Un repas animé, honoré de la présence de M. Arthur Prod'hom, préfet de Lausanne, de Mme et M. E. Gaillard, syndic, de déléguées des sociétés amies ou sœurs, de petits cadeaux qui entretiennent l'amitié, de la musique, des récitations, un thé offert par l'Union de Lausanne terminèrent fort agréablement cette journée.

S. B.

ce que nous avons apprécié, aussi bien dans cet exposé que dans la discussion qui l'a suivi, c'est le niveau auquel s'est maintenu l'atmosphère, alors qu'il est si facile pour des orateurs moins en contact avec la politique et l'économie politique internationales de se perdre dans des banalités sentimentales, en parlant de ce désarmement moral, qui risque parfois beaucoup de n'être qu'un moyen dilatoire pour camoufler l'échec du désarmement matériel.

Cette Conférence étant une Conférence d'études, aucune résolution n'a été votée à son issue, mais il a été annoncé que, puisque cette initiative avait rencontré pareil accueil, l'idée pourra en être reprise une seconde fois. Disons encore que, soit le samedi, soit le dimanche, des lundis animés au Club international avaient réuni la majorité des participantes: le premier fut présidé par Miss Dingman, qui exposa en termes excellents l'activité du Comité International féminin pour le Désarmement qu'elle préside; et le second par Mme C. d'Arcis, trésorière de ce même Comité, qui réussit à présenter et à faire parler dans le délai de temps fixé les déléguées de chacune des organisations internationales constitutives de ce Comité, sur leur activité au cours de ces derniers mois. Enfin, la veille, la réunion familiale hebdomadaire du vendredi soir organisée par le Comité, nombreuse d'une quarantaine de personnes, avait été consacrée à une discussion préalable de la question du désarmement qualitatif et quantitatif, sous la direction de Mme Schreiber-Favre et de Miss K. Courtney. On le voit: cette fin de semaine à Genève a été bien remplie pour toutes celles de nos féministes qui ont à cœur leur responsabilité en matière de paix.

J. GUEYBAUD.



A travers les Sociétés

Assemblée générale de l'Institut des Ministères féminins (Genève).

Une longue et très intéressante séance devant un nombreux auditoire a eu lieu le 25 avril au local de l'Union chrétienne de jeunes filles. Du rapport présidentiel, il ressort que les élèves de l'Institut, cette année, sont au nombre de douze; qu'en octobre dernier plusieurs « ministères » ont pris leur vol après obtention du diplôme; qu'il y a eu un rapprochement heureux entre l'Institut et l'Ecole d'Etudes sociales, certains cours réunissant les élèves des deux institutions.

Mme Kocher-Geisendorf rend des plus vivantes pour ceux qui l'écoutent, les tâches multiples et diverses des « pastourelles » lancées dans le monde, par la lecture d'extraits de lettres, dont quelques-unes démontrent, ce nous semble, être réunies en brochure et formeraient ainsi une documentation bien faite pour montrer l'intensité de vie spirituelle que les anciennes élèves de l'Institut démontrent au-delà d'elles, l'ardeur, la joie qu'elles mettent dans leur travail. On les voit en Afrique, dans le département du Gard, à Paris, à Londres... Partout, le même rayonnement, et la même reconnaissance envers Genève, que les a formées à leur tâche.

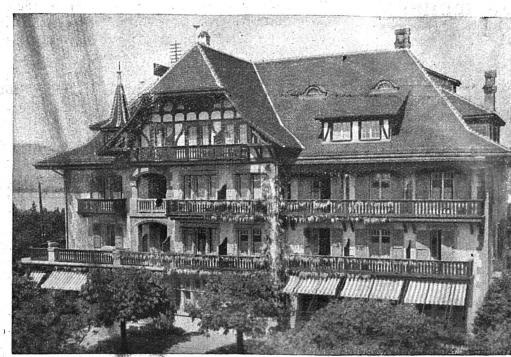
Il existe, depuis peu, deux nouveaux Instituts sur le type de celui de Genève: l'un à Zurich, l'autre à Lausanne. L'Ecole du canton de Vaud est dirigée par Mme Alice Roud, très expérimentée déjà, et qui fut, à sa sortie de l'Institut de Genève, secrétaire à la Taconnerie, puis très active dans des paroisses vaudoises. Dans le message qu'elle apporte, elle exprime l'espérance que l'Ecole des ministères féminins de Lausanne pourra exercer une influence bienfaisante dans les milieux vaudois, au triple point de vue social, moral, religieux.

Mme Madeleine Beley, qui, au sortir de l'Ecole de Genève, fut d'abord évangélique à Roubaix, est maintenant à la tête des éclaireuses Unionistes de France. Son exposé du sujet de ses expériences, sa compréhension des milieux où elle exerce son influence, font de sa causeuse très documentée, très vivante quelque chose d'extraordinairement attachant, émouvant même. Maintenant aux éclaireuses unionistes se rattachent depuis 1921 des sections neutres. Toutes ensemble, elles constituent la Fédération française des Eclaireuses dans les membres, d'opinions diverses en matière confessionnelle — ou même sans religion aucune — sont unies par un idéal scoutisme et moral commun. Avec joie, Mme Beley constate que l'esprit de l'Evangile atteint le plus grand nombre de celles même qui n'ont aucune conviction religieuse, et elle attend beaucoup de la Fédération.

M.-L. P.

Cartel genevois d'hygiène sociale et morale.

Cette importante Fédération qui groupe actuellement dans notre ville 50 Sociétés de tout ordre, a tenu le 27 avril, sous la présidence de Mme Gourd, son Assemblée de printemps. Le rapport présenté par le Bureau sur son activité pendant les mois d'hiver a d'abord rappelé la mémoire de M. H. Lefort, dont l'appui bienveillant fut acquis au Cartel comme délégué temporaire d'une de ses Sociétés affiliées; puis a rendu compte de nombreuses démarches auprès des autorités compétentes suscitées par la représentation de



HOTEL et RESTAURANT sans alcool
SEEHOF HILTERFINGEN
(LAC DE THONNE)

Cuisine soignée. Belles chambres avec balcon, une petite piscine, un grand Salle de bains privés. Chauffage central. Lits. Locaux pour divertissement. Café, restaurant, patisserie à toute heure.

Prix de pension à partir de Frs. 8.50 par jour. PARIS DE POURBOIRES.

TELEPHONE 92.26

La directrice: O. HERZOG-SCHERER

certaines films, soit licencieux, soit plutôt grossiers, mais d'une inspiration néfaste parce qu'elle s'attaque, à la ridiculiser, à cette éducation de la volonté et du respect de son corps que les éducateurs modernes s'efforcent de donner à la jeunesse actuelle. A ce sujet, le Bureau du Cartel a étudié de près la question de la réglementation du cinéma de l'âge d'admission des enfants, de l'accès des enfants à des sortes publiques, et a adressé une mémoire à ces différents points aux Départements de justice et police et de l'instruction publique. D'autre part, et dans un autre ordre d'idées, il s'est intéressé au projet de loi réorganisant la Chambre pénale de l'Enfance, que discute actuellement le Grand Conseil, et a adressé à la Commission chargée de cette étude une lettre demandant l'obligation de l'examen médical et pédagogique du mineur délinquant; il a participé avec d'autres Associations à l'organisation de cette Exposition de l'alimentation rationnelle, qui vient d'obtenir un si vif succès, ainsi qu'à la création de l'œuvre des Maisons Familiales, à laquelle il ne manque qu'une certaine somme pour pouvoir fonctionner. Différentes démarches relatives à d'autres questions de moralité publique et à l'organisation de conférences ont encore occupé le Bureau, que M. Th. Geisendorf remercia, au nom des délégués présents, de son activité.

Une intéressante discussion s'engagea ensuite sur la question du contrôle des films, à propos de faits récents, et le Bureau fut chargé de poursuivre les démarches commencées par lui; puis Mme Chevassu, agente du Dispensaire antialcoolique, fit une causeuse sur son activité pratique, qui permit à ses auditeurs de réaliser toute l'utilité de cette institution.

C.

Reunions féminines internationales diverses à Genève.

La présence simultanée à Genève, durant le mois d'avril, de femmes déléguées à la Conférence Internationale du Travail, et de femmes déléguées à la Conférence du Désarmement, a eu naturellement sa répercussion dans l'organisation de nombreuses réunions de tout ordre pour permettre aux membres des Sociétés féminines de prendre contact avec leurs hôtes. Dans ce domaine, il faut faire une place à au dîner offert le 20 avril aux femmes déléguées à la Conférence Internationale du Travail par sept grandes Associations féminines internationales, et qui a aussi brièvement réussi que les autres dîners classiquement offerts en septembre aux femmes déléguées à l'Assemblée de la Société des Nations. Mme D. Heneker (Canada), directrice du Bureau de Genève de la Fédération internationale de Femmes dans les affaires et les professions, l'a présidée avec beaucoup de bonne grâce, présentant aux applaudissements de l'assistance les déléguées, dont on a ensuite écouté trois d'entre elles exposer brièvement l'intérêt des chantiers des trois sujets à l'ordre du jour de la conférence qui touchent spécialement les femmes: Mme Atanassovitch (Yougoslavie) a rendu compte des difficultés que rencontraient pour élaborer la Convention sur l'âge d'admission des enfants aux professions non industrielles la Commission où elle représentait son gouvernement; Mme Agnès Mühlbauer (Allemagne) a présenté un exposé remarquablement clair des systèmes d'assurances sociales; et Mme Palencia (Espagne) a parlé avec cœur et conviction des dangers des bureaux de placement payants, tels qu'ils sont apparus à la Conférence. Puis les conversations particulières ont repris avec cordialité et entrain autour des tables printanièrement fleuries.

Citons encore parmi ces réunions internationales féminines, la réception que Mrs. Corbett Ashby eut la charmante idée d'offrir à la presse internationale pour l'intéresser aux travaux du Comité féminin du Désarmement, travaux qu'elle présenta elle-même dans un discours très-vivant et convaincu; et les séances hebdomadaires organisées par ce Comité dans ses locaux du côté du Mont-Blanc. D'autre part, au moment où nous écrivons ces lignes, le Comité du Conseil International des Femmes siège en même temps que ses présidences de Commissions au Lycée-Club, et nous aurons sans doute à revenir sur ses travaux dans notre prochain numéro.

M. F.

20 mai. I^e Journée : La mère.

9 h. Discours d'ouverture de M. N. BOSET, Conseiller d'Etat, Chef du Département de l'Intérieur.

9 h. 1/4 Nous les mères (Evocation du rôle maternel et éducatif de la femme dans la famille, dans les carrières éducatives, dans le travail social), par Mme P. BOVET (Genève).

10 h. 1/2 Ce que nous voulons pour nos fils (Formation maternelle de jeunes filles), par Mme Ernest DUPUIS, Vice-présidente du Comité International des Amis de la jeune fille (Neuchâtel), et Mme EVAUD, professeur (Le Locle).

2 h. 1/2 Où les mères de famille peuvent-elles trouver aide et appui? par Mme GUBSER, collaboratrice du Secrétariat vaudois de l'enfance.

3 h. 1/4 Visites: Foyer Maternel, avec exposé du Prof. Dr. MURET; Goutte de Lait et ses consultations de nourrissons; Hospice de l'Enfance, avec exposé du Dr. EXCHAQUET. (Départ en autobus de la place du Château).

20 h. 30 Maison du Peuple: Conférence publique avec projection. La croissance de l'enfant, Dr. GOLAY, Professeur à la Faculté de Médecine, Directeur de la Polyclinique Universitaire.

21 mai. II^e Journée : Le petit enfant.

9 h. Ce qui menace la vie du petit enfant. (Les grandes lignes de la puériculture), par le Dr. TAILLENS, Professeur de clinique infantile à l'Université, Chef de service de pédiatrie de l'Hôpital Cantonal.

10 h. Le premier éveil de l'intelligence chez l'enfant, par M. Jean PIAGET, Directeur du Bureau International d'Education, Professeur à l'Université de Genève.

11 h. Le petit enfant élevé hors du milieu familial, par le Dr. DELAY, professeur à la Faculté de Médecine, Directeur de la Polyclinique Universitaire.

2 h. 1/4 Clinique infantile: Les consultations de nourrissons, par le Dr. EXCHAQUET. Enfants malades et hôpitaux d'enfants, par le Dr. TAILLENS, Professeur de clinique infantile à l'Université, Chef de service de pédiatrie de l'Hôpital Cantonal. Visites de la Clinique infantile, la Maternité et la Pouponnière.

Les inscriptions seront simplement prises à l'entrée. Pour tous renseignements, s'adresser à Pro Juventute, 1, rue de l'Ecole Supérieure, Lausanne.

Carnet de la Quinzaine.

Vendredi 20 mai:

GENÈVE: Station d'émission de Radio-Genève, 17 h. 30 à 17 h. 45: Causeuse féministe par T. S. F., par Mme Emilie Gourd (Pour le titre exact de cette causeuse, consulter les programmes spéciaux de Radio).

Id.: Comité International féminin pour le Désarmement, 25, quai du Mont-Blanc, 20 h. 30: Réunion familiale hebdomadaire de discussion, Invitation cordiale.

Jeudi 21 mai:

LAUSANNE: Lyceum-Club (ou Salle Jean-Muret), 20 h. 30: Assemblée générale de la Section de Lausanne du Suffrage féminin. Ici et là, dans notre ville, jadis, causeuse par M. G.-A. Bridel, président de l'Association pour le Vieux-Lausanne.

Vendredi 22 mai:

GENÈVE: Comité International féminin pour le Désarmement, 25, quai du Mont-Blanc, 20 h. 30: Réunion familiale hebdomadaire de discussion, Invitation cordiale.

LAUSANNE: Chez Mme Jeannet, 38, Mousquines, 20 h. 30: Assemblée de l'Union féminine suisse des professions et des carrières libérales (Présidente: Mme Schroeder, 7, Rumine).

Samedi 23 mai:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue E.-Dumont 10 h.: Thé; 16 h. 30: Assemblée générale de printemps; 1. Rapport du Comité; 2. Election du Comité et de la présidente; 3. Rapport de la Commission du « Lit Raymond »; 4. Communications diverses et propositions individuelles; 5. Poèmes de Mme Cuchet-Albaret, lus par l'auteur.

IMPRIMERIE RICHTER. — GENÈVE

Journées éducatives de Lausanne

Les Conférences organisées sous ce nom à Lausanne, chaque printemps, depuis dix ans, auront lieu cette année les 20 et 21 mai, à la Salle du Grand Conseil.

Après s'être occupées, ces dernières années, des méthodes d'éducation et de la formation des éducateurs, les conférences traiteront cette année plus particulièrement de la mère et du petit enfant au-dessous de 2 ans, et l'année prochaine, de l'âge si difficile: de 2 à 7 ans.